

Ils veulent acheter une parcelle de forêt pour y faire de la sylviculture douce

Motivés par l'envie de laisser des forêts viables pour les générations futures, les membres d'un groupement forestier, adossé à une association, veulent racheter une parcelle sur la commune de Thônes. Il leur manque 10 000 euros sur les 15 000 à rassembler.

THÔNES

Racheter 16 hectares de forêt à deux sœurs en lisière du hameau de Montremont, sur la commune de Thônes. C'est le projet commun de Xavier Depraz, Pascale Goujon et leurs 20 associés au sein d'un groupement forestier.

Adossé à l'association Forêt vivante, qui détient une majorité de parts, le groupement souhaite acheter utile et responsable. Difficilement accessible puisque très escarpée et couverte d'arbres bostrychés – dévorés par le bostryche, un insecte qui s'attaque aux conifères –, la parcelle qu'ils convoitent ne figurerait pas parmi les premiers choix d'un investisseur. « Personne ne s'en occupait depuis 50 ou 60 ans », explique Xavier Depraz.

« Un pied dans le concret »

Mais loin des envies de profit à court terme, ce collectif a décidé de voir loin. Chacun ses motivations. Pour Pascale Goujon, ingénieure en informatique, qui fait partie du groupement depuis 2020, c'est un moyen d'avoir « un pied dans le concret ». Déjà propriétaire par ailleurs d'une parcelle qu'elle exploite, elle souhaite faire autre chose de celle-ci, tout comme Xavier Depraz, également propriétaire forestier et responsable culture à la MJC centre social le Mikado d'Annecy. Mais ils insistent, tous les membres du groupement ne possèdent pas de forêt ailleurs.

Xavier Depraz trouve un côté apaisant à la forêt et comme « les anciens », il voudrait planter pour les générations futures. Il se dit aussi préoccupé par le climat, « qui est en train de changer. (...) On ne vient pas en opposition avec ce qui existe déjà. Il y a l'ONF, le CNPF, les forestiers privés, l'éco-musée du bois et de la



Pascale Goujon, à gauche, et Xavier Depraz, à droite, au milieu des arbres de la parcelle forestière qu'ils convoitent.

forêt qui fait un boulot incroyable », ils viennent « en complément ».

« Il nous manque 10 000 euros »

Le groupement et l'association ont vu le jour en 2019 et possédaient jusque-là 13 hectares, répartis en une parcelle de 10 et une autre de 3 hec-

tares. S'ils parviennent à acheter les 16 hectares qu'ils convoitent, cela portera à 29 le nombre d'hectares dont ils seront propriétaires, ce qui les rendrait éligibles à certaines aides de la Région. Sur les 15 000 euros dont ils ont besoin pour acheter cette nouvelle parcelle, ils ont pu

en rassembler 5 000. « Il nous manque 10 000 euros qu'on va essayer de faire collecter par l'association », précise Xavier Depraz. Il espère attirer des mécènes qui voudraient participer au projet. Leur ambition étant de pratiquer une sylviculture douce en prélevant quelques arbres, sans exploitation in-

tensive qui viserait à raser la forêt, ils sont conscients que sans aide « on ne pourra pas résister très longtemps, parce qu'on n'a que des frais et pas de recettes ». La somme doit être réunie avant fin juillet 2025, sans quoi la vente pourrait ne pas se faire.

AUORE DUPONT

Rejoindre le projet

Si vous souhaitez adhérer à l'association ou devenir membre du groupement forestier en vue de soutenir l'acquisition de parcelles, toutes les informations sont à retrouver sur www.helloasso.com/associations/foret-vivante ou au 07 67 78 20 42.

Pourquoi l'association Forêt vivante achète-t-elle des parcelles dans nos massifs ?

Inquiet de voir des pans entiers de forêt touchés par le bostryche typographe – insecte qui s'attaque aux épicéas et autres conifères affaiblis, souvent par la sécheresse – Xavier Depraz, membre de l'association Forêt vivante et du groupement forestier associé, a décidé d'agir en achetant des parcelles dans la petite vallée de Montremont.

« Ce qu'on va faire dans les prochains mois, dans les prochaines années... on n'en verra probablement pas le résultat », explique-t-il, lucide.

Des essences protectrices

Mais pour lui, il est utile de planter de nouvelles essences moins gourmandes en eau et qu'il espère assez résistantes pour ne pas finir à la merci du

minuscule coléoptère. L'érable, le mélèze... pourraient faire partie de ces essences protectrices. Mais avant d'envisager de planter, il faudra se débarrasser des essences mortes et décider d'un projet commun : « Il y aura des parcelles qui seront certainement préservées, d'autres qui seront travaillées en vue de produire du bois, d'autres qui seront peut-être pour la sensibili-

sation du grand public, d'autres qui serviront d'expérimentation ».

Se définissant comme des « citoyens passionnés », les membres de l'association et du groupement espèrent voir ce type d'action collective se multiplier pour que « tout le monde puisse trouver sa place » et que le grand public ait de quoi s'impliquer.



Une partie des 16 hectares dont l'association Forêt vivante et le groupement forestier associé aimeraient se porter acquéreur.